



Rencontres professionnelles nationales des réseaux territoriaux d'art contemporain

Les 24 et 25 novembre 2011 en Alsace

La multiplication des réseaux dans le secteur de l'art contemporain, à des niveaux divers, à l'échelle nationale comme à l'international, montre combien la dynamique du travail en partage et de mutualisation de ressources devient une modalité d'action incontournable pour les acteurs culturels. Dans ce contexte, il nous (50°Nord et TRANS RHEIN ART), a paru important d'approfondir les échanges déjà amorcés lors de la première rencontre organisée en 2007 par Tram, réseau art contemporain Ile de France, et d'échanger en prenant pour base de travail un premier panorama réalisé en 2011, qui met au jour non seulement le paysage des réseaux d'art contemporain tel qu'il apparaît aujourd'hui, mais aussi des interrogations et des difficultés pérennes rencontrées par les réseaux.

Organisées en tables rondes autour de problématiques transversales, cette rencontre a eu pour objectif de permettre aux acteurs des différents réseaux de mieux comprendre leurs fonctionnements et enjeux respectifs, en partageant leurs réflexions, en confrontant leurs outils et leurs pratiques, en échangeant sur des savoir-faire. Il ne s'agit aucunement de vouloir mettre en réseau les réseaux ni d'homogénéiser les différentes structurations, mais de comprendre les différences et d'améliorer la pertinence du positionnement de chacun. Au terme des deux journées, au-delà de l'approfondissement du premier panorama, il s'agira de décider si les réseaux souhaitent écrire un texte commun qui les présente au niveau national afin de mieux faire reconnaître leur rôle dans le secteur des arts plastiques.

PROGRAMME	3
RAPPORT DES ECHANGES	5
L'ÉTHIQUE / LES MISSIONS	6
Échelons géographiques	6
Les objectifs	6
Les difficultés.....	6
Actions spécifiques aux réseaux	7
Mutualisations et économies d'échelle	7
LA GOUVERNANCE	8
LES MEMBRES	9
LA COORDINATION	9
LES PARTENARIATS	10
Le rôle des réseaux vis-à-vis du tourisme.....	10
Les réseaux et le développement des échanges transfrontaliers	11

PROGRAMME

JEUDI 24 NOVEMBRE

Un réseau, des réseaux, quelles réalités ?

La Filature, Mulhouse
www.lafilature.org

08h45 : arrivée des participants

09h00-9h30 / Accueil

Introduction par **Joël Gunzburger**, directeur de La Filature - Scène Nationale, **Michel Samuel-Weis**, adjoint au Maire de la ville de Mulhouse chargé à la Culture, **Francis Gelin**, directeur de l'Agence Culturelle d'Alsace, et un **représentant du ministère de la Culture et de la Communication**.

Présentation du contexte et du programme de ces journées, suivie d'une présentation rapide du réseau alsacien et du réseau 50° Nord par la coordination de Trans Rhein Art.

9h30-10h15 / Panorama des réseaux territoriaux de l'art contemporain

Présentation de l'état des lieux des réseaux régionaux d'art contemporain en France par Maud Le Garzic, coordinatrice de 50° nord et Sophie-Dorothee Kleiner coordinatrice de Trans Rhein Art.

Interaction avec les réseaux présents pour le préciser et l'enrichir (erreurs, exemples...).

10h30-12h30 / Géographies, objectifs et fonctionnement des réseaux

Cette table ronde porte sur les différents échelons géographiques choisis par les réseaux (eurorégion, région, département, intercommunalité) et les objectifs, enjeux et modalités de fonctionnement qui sont induits. Il s'agira de réfléchir à la pertinence des différents échelons géographiques et des types de structuration et de fonctionnement concret. Les intervenants partiront de leur propre expérience (en qualité de membre d'un réseau, de dirigeant d'un réseau ou de professionnel de l'art contemporain) dans une optique critique et prospective.

Modératrice : **Delphine Fournier** secrétaire générale du CIPAC

Intervenants :

> **Didier Lamandé**, Itinéraires bis, responsable de la programmation à la Galerie du Douven, président d'**Art Contemporain en Bretagne**

> **Lydie Marchi**, directrice de la galerie SAFFIR, galerie nomade, et **Mathilde Guyon** chargée de projet à Astérides, structures membres de **Marseille expos**

14H30-16h30 / Modes de gouvernance, missions des réseaux et efficacité

Les différents réseaux recensés sont de statuts juridiques divers (association, axe de mission d'une institution, d'une association ou d'une collectivité), ce qui implique des modes de gouvernance distincts mais aussi une plus ou moins grande implication des membres aux décisions et à la mise en œuvre concrète des actions. Quel est l'impact de l'origine du réseau et du choix de son statut sur son fonctionnement, son efficacité et son développement ? Les participants seront invités à expliquer l'origine de leur réseau, leur statut juridique et la manière concrète dont les objectifs mais aussi l'ensemble des projets sont non seulement décidés mais aussi réalisés. Les objectifs encourus par les différents réseaux divergent peut-être en fonction de ces modes de gouvernance, de même que la pertinence des actions ou leur efficacité.

Modératrice : **Sophie-Dorothee Kleiner**, coordinatrice de **Trans Rhein Art**

Intervenants :

> **Bernard Goy**, Conseiller aux Arts plastiques de la **DRAC Alsace**

> **Victoire Dubruel**, présidente d'Eternal Network, pour **Arts visuels en région Centre**

> **Alain Livache**, coordinateur du **Réseau d'Échange Départemental pour l'Art Contemporain en Haute-Savoie**

16h45-19h / Activités, économies d'échelle et mutualisations

Les participants exposeront de manière synthétique les différentes actions mises en œuvre par leur réseau en les classant par objectif et en mettant en évidence en quoi ce type de projets induit une économie d'échelle ou est le résultat d'une mutualisation réelle. Le but de cette table ronde est de déceler les actions portées par les réseaux territoriaux qui ne pourraient être portées par d'autres acteurs. Il s'agit de partir de l'existant dans une perspective critique mais aussi de réfléchir à d'éventuelles actions nouvelles

Modérateur : **Selma Toprak**, coordinatrice de **Tram**

Intervenants :

> **Alexandra Bordes**, chargée des projets artistiques et des éditions, Centre d'Art et du Paysage de l'île de Vassivière et **Alexandra Aylmer**, chargée de coordination pour **5.25**

> **Florie Brunet**, coordinatrice de la galerie Stimultania, pour **Trans Rhein Art**

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Focus sur le tourisme et les développements transfrontaliers des réseaux

Salle Ourisson – Institut Le Bel, Université de Strasbourg

10h30 -12h45 / Le rôle des réseaux vis-à-vis du tourisme

Cette table ronde invite les participants à exposer les éventuelles actions précises que leurs réseaux mettent en œuvre pour communiquer vers les acteurs du tourisme et plus largement pour développer cette catégorie de publics, (les visiteurs de passage et aussi le tourisme de proximité). Elle permettra également d'appréhender le tourisme comme acteur de dynamique territoriale, point commun aux réseaux d'art contemporain. Au-delà de ce partage d'expériences, les participants mettront l'accent sur les difficultés rencontrées et sur les axes que les réseaux devraient développer. La faisabilité opérationnelle de ces projets et la pertinence de leur mise en œuvre par les réseaux eux-mêmes et non par les structures d'art contemporain elles-mêmes ou d'autres acteurs, seront au cœur des discussions.

Modérateur : **Vincent Victor Jouffe**, artiste, membre du comité artistique de la Station VasteMonde, membre du conseil d'administration du réseau **Art Contemporain en Bretagne**

Intervenants :

> **Marc Lévy**, directeur de l'**Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin** et **Sophie-Dorothee Kleiner**, coordinatrice de **Trans Rhein Art**, pour une présentation de leur partenariat

> **Aude Cartier**, co-présidente de **Tram**

> **Sandrine Wymann**, directrice de la Kunsthalle Mulhouse, pour **Trans Rhein Art**

14h30-16h15 / Les réseaux et le développement des échanges transfrontaliers

Quelles sont les réalités d'un travail en réseau entre plusieurs pays, à l'échelle des euro-régions ? Quels sont les rôles à jouer par les réseaux sur les problématiques transfrontalières ? Comment les réseaux peuvent-ils aider à passer les frontières ? Comment financer les réseaux transfrontaliers ? Les participants exposeront de manière synthétique les aspects transfrontaliers actuels ou futurs de leurs réseaux en mettant en évidence les objectifs encourus mais aussi les difficultés rencontrées, tant d'un point de vue de la méthodologie de travail que des questions de financement.

Modérateur : **Yannick Courbès**, président de **50° nord**

Intervenants :

> **Maud Le Garzic**, coordinatrice de **50° nord**

> **Olivier Grasser**, directeur du Frac Alsace, pour **Trans Rhein Art**

16h30

Intervention de Monsieur Alain Hauss, Directeur Régional des Affaires Culturelles

16h45-18h

⇒ Conclusion des échanges et rapport de synthèse proposée par le rapporteur des rencontres, Paul Guérin

⇒ Définition d'objectifs pour la rédaction éventuelle d'un texte commun

Réseaux territoriaux de l'art contemporain en France

Rencontres professionnelles nationales 2011

RAPPORT DES ECHANGES

Conçues en table ronde, ces rencontres ont eu pour objectif de permettre aux acteurs des différents réseaux de mieux comprendre leurs fonctionnements et enjeux respectifs, en partageant leurs réflexions, en confrontant leurs outils et leurs pratiques, en échangeant sur des savoir-faire.

Ce rapport condense les échanges des tables rondes en reprenant un découpage par thème, privilégiant ainsi la synthétisation des idées et expériences partagées à chaque instant des rencontres.

Réseaux mobilisés pendant ces rencontres :

5.25 (Limousin), 50°nord (Nord Pas de Calais et eurorégion Nord), AAAR (Centre), ACB (Bretagne), Botox(S) (Nice), BRAC (Besançon), MarseilleExpos (Marseille), PinkPong (Toulouse), Réseau d'Echange pour l'Art Contemporain Haute-Savoie (Haute-Savoie), TRAM (Ile de France), TRANS RHEIN ART (Alsace)

Platform (réseau des FRAC), d.c.a (réseau des centres d'art), CNEEA (réseau des professeurs des écoles d'art), FRAAP (réseau des artistes plasticiens) et le CIPAC (fédération des professionnels de l'art contemporain)

L'ÉTHIQUE / LES MISSIONS

Échelons géographiques

Une majorité des réseaux opère à l'échelon d'une région, cette dimension semblant à la fois représenter la « masse critique » d'une scène artistique susceptible de générer le besoin de ce type de fédération, d'échanges et convenir à la prise en considération de leurs activités par les collectivités locales participant à leur financement. Un réseau – départemental - en Haute-Savoie, est d'ailleurs directement coordonné par l'Office départemental de la Culture.

La création de certains réseaux d'échelon urbain concerne des grandes villes et réunit un ensemble composite de galeries privées et associatives, de musées et d'écoles d'art, principalement désireux d'une promotion des expositions de leurs membres dans une visée de communication ou de création d'événements conçus en commun.

Les objectifs

Les objectifs que se donnent les réseaux ne diffèrent pas dans leurs énoncés généraux de ceux des politiques culturelles menées par les collectivités locales qui leur apportent leur soutien et ont même parfois joué un rôle essentiel dans leur création : dynamisation d'un territoire, soutien à la création, et à la diffusion, sensibilisation des publics, contribution au rayonnement régional ou local.

Ils se spécifient dans les réseaux par l'établissement de collaborations entre les structures, le partage d'informations, d'expériences et de moyens, développant la solidarité et la professionnalisation, l'optimisation de la visibilité et de la communication de tous leurs membres ainsi que l'ouverture à des opérations « transversales » permettant de croiser et donc d'accroître les publics.

Le cas du réseau *50° Nord* donne un exemple de ces actions qui consistent en la tenue d'un site d'information et d'un agenda sur les activités des membres, l'organisation de parcours pour le public entre ces divers lieux, le réseau fournissant alors un service de médiation auprès du public à des structures qui n'en disposent pas, l'organisation tous les deux ans d'un événement mettant en évidence les jeunes artistes du territoire (en créant des liaisons entre les écoles d'art et les lieux de diffusion), et la publication d'une revue annuelle qui vise, au-delà de la simple communication, à une qualité critique faisant intervenir des regards extérieurs.

Les deux dimensions de communication et de création d'événements (avec ou sans production d'œuvres) se retrouvent dans l'activité de tous les réseaux.

Les difficultés

L'idéal d'un réseau serait d'être, plus qu'un regroupement de lieux, un corps réel à fonctionnement collaboratif et participatif, susceptible, tout en conservant la singularité de chacun de ses membres, de développer un sentiment d'appartenance et de porter une parole commune à l'adresse des partenaires extérieurs.

Certaines difficultés naissent du fait de la grande extension de certains territoires, rendant malaisée la proximité concrète qui semble une condition pour des collaborations étroites et inventives. Des disparités peuvent exister entre certaines zones du territoire : le cas s'est présenté d'un Conseil général limitant son soutien dans la durée ou à une seule action du réseau (publication d'un agenda), ou le suspendant en fonction d'aléas politiques, se défaussant en quelque sorte sur la Région. Face à de telles situations, un réseau peut mener des négociations en mettant en avant un type de ses activités moins sujet à contestation politique comme la sensibilisation de publics spécifiques, l'action en milieu scolaire, la promotion d'initiatives en milieu rural auprès du public urbain...

Les pouvoirs publics tendent à préférer avoir grâce au réseau un interlocuteur pour négocier le soutien à tel type d'action, quitte à ce que celle-ci soit réalisée par une des structures membres.

D'autres difficultés naissent de la vie interne des réseaux. La fréquentation des réunions dépend parfois de l'événement dont il sera débattu mais dans le cas d'un réseau structuré en association, l'AG définit les actions dont l'exécution sera ensuite répartie entre les membres.

Actions spécifiques aux réseaux

Indépendamment du fait que certains réseaux peuvent compter dans leurs membres des associations d'artistes faisant part de propositions, une action spécifique d'un réseau peut être la constitution et la mise en ligne de documents et de dossiers d'artistes travaillant sur son territoire. Les réseaux – notamment d'échelon urbain – peuvent s'ouvrir à des collaborations entre des lieux de diffusion privés et publics, la survie économique des plasticiens dépendant en dernier recours de la vente de leurs œuvres. Des manifestations mettant en jeu une transversalité entre les arts peuvent aussi être une des spécificités des réseaux, même si la musique et la danse y semblent moins spontanément portées que les arts visuels entre eux...

Du fait de leur nature territoriale, les réseaux se prêtent à créer un maillage d'activités et de lieux d'art. Cela se concrétise par l'organisation – permanente ou temporaire - d'un circuit d'expositions, le public – surtout peu familier - semblant plus stimulé de voir six lieux qu'un seul, en particulier lors d'événements prenant une dimension festive (nocturnes, week-ends ou encore présence des artistes exposés), au titre soigneusement choisi et en partenariat avec un grand média. L'organisation commune d'un voyage de presse à ces occasions sera profitable à la visibilité de l'ensemble des structures tout comme à l'« image culturelle » du territoire ainsi concernés.

Un atout spécifique aux réseaux est de mettre à profit une pluralité de lieux pour aider à la professionnalisation des artistes issus des écoles (souvent membres des réseaux) et même, par le partage d'expériences entre des membres de structures d'importances différentes, de contribuer à une amélioration générale de la qualité du travail des lieux d'art.

Enfin, la conception et la diffusion d'une communication mise régulièrement à jour (site ou papier) sur les activités des membres figure parmi les démarches spécifiques des réseaux avec la particularité que celle-ci donne une présentation non hiérarchisée de structures, quelle que soit leur taille. Une ambiguïté a été soulevée dans les objectifs spécifiques que se donne ou que l'on donne au réseau : les œuvres, les artistes et le public étant la principale affaire de chaque structure dans son activité quotidienne, celle du réseau ne serait-elle pas les structures elles-mêmes ce que trahirait la préoccupation immédiate pour la communication ?

Mutualisations et économies d'échelle

Le fait que l'ensemble des membres d'un réseau se connaissent bien facilite la mise en commun des compétences et des moyens sous des modalités variées. La conception des opérations du réseau, de leur thématique est alors le fait d'un groupe de travail qui repose sur le volontariat pour faire avancer la réflexion sur les actions et mettre en œuvre les projets. À titre d'exemple, l'élaboration par le réseau *50° Nord* d'une publication dépassant la simple communication pour viser un développement de l'écriture critique en province est faite par un groupe de travail qui se renouvelle chaque année. Le réseau *Art Contemporain en Bretagne* a transformé progressivement une braderie de livres par le FRAC en un événement périodique changeant à chaque fois de lieu qui est lui-même devenu un salon de l'édition avec des journées professionnelles.

La mise au point d'outils communs de communication : site, publication, newsletter, fera l'objet d'une répartition entre les membres des différentes tâches de rédaction, de travail graphique et de diffusion d'une édition ou brochure.

Dans l'organisation des circuits du public entre divers lieux, la présentation d'une structure peut être faite lors des trajets par un membre d'une autre structure, les œuvres mêmes étant présentées par la structure exposante ou par des médiateurs comme par exemple dans le cadre d'un partenariat avec des étudiants d'histoire de l'art travaillant dans ces structures. La location par 2 ou 3 structures d'un bus pour les visiteurs représentera aussi une économie d'échelle.

Outre le prêt de matériel technique entre des membres, la mise à disposition de personnel technique, de véhicules de transport, la mutualisation prendra aussi la forme du partage du temps d'un poste de salarié entre le travail dans une structure et la coordination du réseau.

Les avantages qualitatifs de la mutualisation semblent consister à donner au public une image dynamique de la scène artistique en le familiarisant non seulement avec des œuvres mais aussi avec le projet des structures et à faire naître des projets inédits, surprenants qui n'auraient pas été concevables sans les échanges au sein des groupes de réflexion.

LA GOUVERNANCE

La question de la gouvernance d'un réseau, de son statut juridique, doit être considérée comme l'architecture permettant à ce réseau non pas de fonctionner – car il peut avoir des réseaux informels créatifs – mais d'évoluer dans le temps en menant notamment une communication plus forte à l'égard des pouvoirs publics. Au sein de ces réseaux, les différents niveaux de représentativité de chacun des membres (et de leur financement, certains n'étant pas conventionnés,) devront être respectés dans un esprit de solidarité.

Bien que la forme d'une association soit celle de nombreux réseaux, plusieurs de ceux qui furent présentés lors de ces journées ne relevaient pas de ce mode de gestion, leur activité étant coordonnée soit par une des structures membres, soit même directement par une collectivité locale.

Le réseau *Trans Rhein Art*, créé sur l'incitation et avec le financement de la Région Alsace et de la DRAC est porté par le FRAC, rattaché à l'Agence Culturelle d'Alsace, émanation des collectivités locales. Ses membres se sont fédérés à l'occasion d'un événement lancé par un grand média (devenu partenaire du réseau). Depuis lors, d'autres actions, initiées par de petites associations et décidées de façon collégiale, ont pu être menées, un soutien efficace aux artistes requérant une pluralité de niveaux de représentativité des structures membres d'un réseau. Le portage du réseau est toutefois considéré comme transitoire par l'Agence Culturelle d'Alsace qui encourage une prise d'autonomie de celui-ci, impliquant son appropriation effective par les acteurs culturels concernés.

Également coordonné par l'une des structures membres, *Arts visuels en région Centre* donne l'occasion de rappeler qu'un réseau n'est pas un outil mais, dans son idéal et son efficacité, avant tout des personnes. Un portail informatique a mis beaucoup de temps à être élaboré finalement avec des appuis institutionnels autour d'une structure membre par quelques personnes motivées et cet outil engendrera peut-être l'existence d'un vrai réseau. La gouvernance s'est exercée non sur un réseau mais sur un projet qui a dispensé de problèmes d'image, de tri entre structures en créant des relations plus étroites dans une vaste région qu'il dote d'une identité et d'un outil puissant, le réseau étant dorénavant co-producteur pour le fonctionnement de cet outil. Un réseau s'est ainsi avéré être la transmission d'une histoire passant par des gens autant que d'un savoir faire.

Le Réseau d'Échange Départemental pour l'Art contemporain de Haute-Savoie représente le cas original d'un réseau directement placé en régie départementale à la suite de tentatives inabouties de faire vivre un réseau associatif de structures pourtant actives. L'impulsion est donc venue de la collectivité, sensible à l'existence d'un tissu artistique vivant, fait de structures de différentes tailles, et mettant progressivement en œuvre un maillage satisfaisant. Ce mode de gouvernance a priori transitoire ne fait plus l'objet d'aucun désir de modification dans le sens d'une autonomie par ses membres. Face au risque de la fin d'un consensus politique qui perturberait cette situation, une charte a été rédigée fixant les missions à remplir dans le département et précisant les critères d'admission de membres, d'intervention et de financement, de manière à affirmer la représentativité du réseau auprès des pouvoirs publics.

C'est dans leur relation aux pouvoirs publics que le statut juridique des réseaux a paru avoir le plus d'incidences. La gestion d'un réseau par une collectivité territoriale ou par une structure qui lui est étroitement liée (comme un FRAC) est envisagée par celle-ci comme transitoire même si les structures membres ne manifestent pas prioritairement un désir d'autonomie.

L'évaluation des actions menées par les structures de représentativités différentes étant faite par les collectivités qui leur apportent des subventions, la crainte – juridiquement démentie - a pu naître que par rapport à des structures plus légères, le réseau n'en vienne à être le redistributeur des subventions publiques et que toute structure ne soit plus aidée qu'au titre ou dans le cadre d'un réseau.

LES MEMBRES

Bien que le fonctionnement d'un réseau implique un idéal de participation, il a pu se manifester une distinction entre un noyau dur d'individualités militantes et d'autres moins motivées, certaines réunions ne bénéficiant pas de la présence de tous les membres qui se mobilisent plus volontiers en fonction de tel événement, voire de leurs compétences particulières. Il est alors possible d'envisager que telle action artistique du réseau soit faite par quelques-uns des membres et non par tous.

Dans certains réseaux, la variété des structures est aussi importante que leur différence de taille : la forme associative permet alors qu'une fois l'ensemble des actions définies par l'AG, une répartition des tâches d'exécution et même de conception puisse se faire de manière plus pragmatique, en fonction des activités et du passé propre de tel ou tel de ses membres, particulièrement dans le cas d'opérations artistiques transversales.

La présence de galeries privées dans certains réseaux, surtout à l'échelon urbain, ne semble pas poser de problèmes insurmontables d'autant plus que dans certains événements, elles peuvent accueillir des projets artistiques manifestant la transversalité des pratiques artistiques actuelles, les galeries étant de toute manière incontournables dans l'optique du soutien aux plasticiens

En ce qui concerne les critères d'adhésion, le dépôt d'un dossier peut ou non nécessiter des parrainages, une fois précisé que la vocation du réseau associatif est une diffusion de l'art à but non lucratif. Il sera toujours soumis à une délibération du conseil d'administration puis à un vote de l'AG, et dans le cas d'un rejet, celui-ci devra toujours être argumenté sans être non plus pour autant définitif. Certaines structures pourront être associées à une opération du réseau sans en faire partie et déposer ou non par la suite un dossier d'adhésion.

LA COORDINATION

Le volume de travail requis par la coordination d'un réseau qui ne se limite pas à une démarche de communication révèle assez rapidement la nécessité de passer du bénévolat à l'engagement d'un permanent dont le financement peut revêtir diverses modalités. Le recours à l'aide à l'emploi ouvre l'accès à une subvention dégressive d'année en année. Un emploi régional associatif peut donner lieu à un partage convenu de son temps de travail entre l'association et le réseau. Une mise à disposition de temps de personnel peut être faite au moins de façon transitoire par le service culturel d'une institution. On peut même envisager le cas d'une personne opérant avec le statut d'auto-entrepreneur.

La collégialité et le fonctionnement participatif des réseaux donnent à la personne chargée de la coordination la fonction de gérer la logistique des réunions et des groupes de réflexion en stimulant l'implication des membres à travailler en groupe, la participation au réseau représentant une charge supplémentaire pour les délégués de chaque structure membre. Une bonne connaissance des personnes de toutes les structures aidera à repérer leurs centres d'intérêt de telle sorte qu'elles se sentent valorisées - plutôt que convoquées - de participer activement aux groupes de réflexion. Une fois les grandes lignes des actions décidées, la connaissance des affinités favorisera les mises en contact pour la répartition des charges de travail.

LES PARTENARIATS

Le rôle des réseaux vis-à-vis du tourisme

Plusieurs initiatives novatrices dans ce domaine ont été évoquées.

Un partenariat s'est établi entre l'Agence départementale de développement du tourisme du Bas-Rhin et le réseau *Trans Rhein Art*. Les circonstances de ce partenariat ont tenu à la fois à l'engagement artistique d'un élu, également président d'une structure membre de ce réseau, et à la perception par le responsable de cette agence, émanation directe d'une collectivité territoriale, qu'il existait une offre artistique diversifiée en art contemporain déjà présente mais qui n'avait pas encore été prise en compte à l'égard du patrimoine dans les projets de développement du tourisme et d'enrichissement de l'image de la région. En outre, l'apparition grâce aux liaisons ferroviaires rapides d'un autre type de voyageur, plus sensible à l'art actuel a été notée. Le succès touristique de l'ouverture d'un musée privé dans une petite agglomération s'est ajouté à ces motivations. Des contacts ensuite établis à l'échelon supérieur, régional, et avec l'antenne parisienne de la région ont accompagné l'ouverture de ce chantier.

L'extension territoriale (à l'ensemble de la région) du réseau concerné a donc favorisé la prise en compte de la dimension artistique par les instances du tourisme. L'activité permanente des structures membres de ce réseau a permis que l'art contemporain figure comme une thématique effective tout au long de l'année, d'une plus grande envergure que ne l'auraient eue des événements temporaires et plus étroitement localisés.

L'objectif de ce partenariat du côté des instances touristiques a été de « mettre sur le marché » une nouvelle thématique pour aller chercher le client qui doit « consommer » de la région sous forme de nuitées d'hôtel et de restauration. Ce langage aux visées économiques dépourvues d'ambiguïtés, susceptible même de quantification et d'évaluation budgétaires, n'est au départ pas plus familier au monde de l'art que celui de l'art ne l'est aux agents économiques. Ce sera donc l'un des atouts du réseau de faciliter cette compréhension mutuelle en limitant le nombre des interlocuteurs aux professionnels concrètement engagés dans l'un et l'autre de ces champs d'activités et en facilitant les rencontres pour la mise en œuvre de ce programme. La présence d'un salarié du réseau peut alors constituer un avantage...

La sensibilisation des agents du tourisme s'est faite, notamment lors de journées professionnelles, par de visites accompagnées des lieux d'art et d'accrochages d'œuvres dans les locaux de l'Agence de développement.

Ceci s'est concrétisé au niveau de la communication par l'ouverture d'une rubrique « art » sur le site de l'agence départementale du tourisme et la publication d'une nouvelle brochure. Les pages présentant l'ensemble des structures artistiques comportaient en vis-à-vis l'indication de professionnels de l'hôtellerie et de la restauration des diverses localités concernées.

Les problèmes soulevés par cette initiative touchent principalement à l'introduction explicite d'une logique de marketing dans la promotion des structures artistiques à l'adresse d'un nouveau public. La prise en charge financière par l'office touristique de cet outil de communication a fait ressentir la nécessité que le réseau dispose aussi pour l'activité de ses membres d'une communication autonome. En outre, le « portage » du réseau par une institution émanant des pouvoirs publics – l'Agence culturelle d'Alsace – est-il dans tous les cas une condition nécessaire à cette mise en rapport du secteur artistique avec le secteur touristique ?

Le cas du réseau *TRAM-Île de France* est sensiblement différent. Il s'est agi, à l'initiative du Comité régional du tourisme, de valoriser – également auprès du public local - un dynamisme de la scène artistique non restreinte à Paris intra muros par le biais de l'activité de structures de création contemporaine. Des circuits conviviaux (Taxi Tram) sont alors organisés pour le public et des acteurs du monde de l'art de passage à Paris entre ces divers lieux de création. L'information sur l'activité de ces structures – accompagnée de leur traduction en anglais - est réunie dans une brochure éditée par *TRAM* et diffusée par les Offices de Tourisme.

Malgré l'importance du Sud-Est méditerranéen du point de vue touristique et même de l'histoire de l'art du XXe siècle, il y demeure un problème de diffusion des informations sur les lieux vivants d'art actuel par les services du tourisme.

Une autre initiative liée au tourisme à Mulhouse s'est distinguée en n'ayant pas pour visée la communication sur les lieux d'art mais cette fois une production d'œuvres dans une double optique de soutien à la création locale et de contribution à l'image de la ville à l'occasion d'une recrudescence de fréquentation hôtelière. Des objets multiples (un sac d'épaule puis une bouteille d'eau) créés spécialement par des artistes ont été mis gracieusement à disposition des clients dans les chambres des hôtels de la ville lors de deux éditions successives de la Foire de Bâle. Le financement de ce projet est venu à la fois de l'Office du Tourisme, de la Kunsthalle, de l'Union des hôteliers et de partenaires privés. La Kunsthalle a coordonné le projet avec les artistes, l'Office du Tourisme prenant en charge la diffusion.

En Bretagne, l'initiative « L'art dans les chapelles » - membre du réseau *Art Contemporain Bretagne* - met à profit le tourisme en saison estivale pour confier à des artistes locaux et à des artistes invités en résidence la réalisation de projets dans des lieux de patrimoine. Là encore, la proposition de circuits avec des visites guidées met en valeur la dimension régionale choisie par le réseau et instaure un rapport original de la création avec le patrimoine grâce à l'expertise artistique des membres du réseau.

Les questions soulevées par la relation des réseaux avec le tourisme ont touché à la fois à l'évaluation de la qualité artistique de certains des projets proposés dans un tel cadre et au risque d'instrumentalisation de l'art à des fins commerciales. Ceci peut faire encore l'objet de discussions au sein des réseaux, lesquels s'avèrent essentiels pour la transmission des expériences qui ont pu précéder leur mise en place. De telles initiatives bénéficient dans leur principe de l'appui des pouvoirs publics qui les apprécient tant en terme d'« image » que d'élargissement du public de l'art. La quantification de celui-ci comme de celles des incidences de la dimension artistique sur la fréquentation hôtelière peut être un élément dans les démarches en vue d'obtenir des participations financières publiques ou privées à de telles opérations, que celles-ci soient de publication d'outils permanents de communication ou de réalisations temporaire de projets.

Les réseaux et le développement des échanges transfrontaliers

La situation géographique de certains réseaux conduit à constater que les scènes artistiques sont de fait transfrontalières, dépassant ainsi les découpages territoriaux administratifs. Une dimension de convivialité, présente dans l'idée même de réseau fait de celui-ci un vecteur de rencontres pour des petites structures.

Le réseau *50° Nord* a accueilli, de leur propre motivation, neuf structures étrangères, associatives et publiques de tailles très disparates, situées en Angleterre et en Belgique, soit dans un territoire créé au titre de l'Eurorégion Nord et a bénéficié d'un encouragement des pouvoirs publics qui y trouvent en effet un élément de visibilité pour de nouvelles entités régionales. Les avantages de cette optique transfrontalière sont sensibles par la plus grande ouverture donnée aux outils de diffusion et aux parcours artistiques proposés au public. Mais les problèmes surgissent touchant au moindre investissement des structures étrangères dans les projets et surtout au niveau du financement.

Aucun financement d'origine étrangère n'est affecté aux activités du réseau. Il faudrait alors soit que les structures étrangères fassent elles-mêmes une demande de subventions dans leur propre pays - ce qui pourrait stimuler leur implication effective dans le réseau - , soit instaurer dans l'organisation du réseau une catégorie spécifique de « membres associés », soit encore que le réseau entre dans le cadre d'un projet Interreg. La lourdeur administrative des procédures de financement contredit de fait l'encouragement officiel à ces initiatives transfrontalières.

L'expérience du réseau *Trans Rhein Art* rencontre en dépit de la mobilité des publics, des artistes et de la vitalité de la scène artistique de cet ensemble territorial des difficultés assez voisines. Ce réseau ne comporte pas de membres étrangers et il n'existe pas de réseau étranger qui pourrait être son interlocuteur. Les initiatives transfrontalières s'opèrent alors de structure à structure, de projet à projet et le renouvellement annuel de ces projets ne s'accompagne pas du renouvellement des artistes concernés. Il s'y révèle une différence culturelle dans l'approche de l'art contemporain, liée à l'histoire propre de chaque pays, qui se manifeste par un certain manque de réciprocité, notamment en ce qui touche à la promotion des artistes français en Allemagne et en Suisse.

Rapporteur des rencontres : Paul Guérin, auteur, chargé de mission au Centre Européen d'Actions Artistiques et Contemporaines à Strasbourg de 1988 à 2010.

REMERCIEMENTS

TRANS RHEIN ART tient tout particulièrement à remercier
Paul Guérin pour son écoute et sa patience, qui ont permis de synthétiser deux jours d'échanges nombreux et riches,
Jeremy Ledda pour son soutien technique à la prise de vue et à l'enregistrement des rencontres

50° Nord et TRANS RHEIN ART tiennent à chaleureusement remercier les modérateurs et les intervenants pour la qualité de leurs interventions. Grâce à leurs témoignages et engagements ces rencontres ont pu être inscrites dans une démarche collaborative et nationale de valorisation des réseaux d'art contemporain pour le développement des arts plastiques en France.

Alexandra Aylmer, chargée de coordination de 5.25

Alexandra Bordes, chargée des projets artistiques et des éditions, Centre d'Art et du Paysage de l'île de Vassivière, pour 5.25

Florie Brunet, coordinatrice de la galerie Stimultania pour *Trans Rhein Art*

Aude Cartier, co-présidente de *Tram*

Yannick Courbès, président de *50° nord*

Victoire Dubruel, présidente d'Eternal Network

Delphine Fournier secrétaire générale du CIPAC

Francis Gelin, directeur de l'Agence Culturelle d'Alsace

Olivier Grasser, directeur du Frac Alsace, pour *Trans Rhein Art*

Joël Gunzburger, directeur de La Filature - Scène Nationale de 2006 à 2011

Mathilde Guyon chargée de projet à Astérides pour *Marseille expos*

Vincent Victor Jouffe, artiste, membre du comité artistique de la Station VasteMonde, membre du conseil d'administration du réseau *Art Contemporain en Bretagne*

Sophie-Dorothee Kleiner, coordinatrice de *Trans Rhein Art*

Didier Lamandé, Itinéraires bis, responsable de la programmation à la Galerie du Douven, président d'*Art Contemporain en Bretagne*

Maud Le Garzic, coordinatrice de *50° nord*

Marc Lévy, directeur de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin

Alain Livache, coordinateur du Réseau d'Échange Départemental pour l'Art Contemporain en Haute-Savoie

Lydie Marchi, directrice de la galerie SAFFIR, galerie nomade pour *Marseille expos*

Selma Toprak, coordinatrice de *Tram*

Sandrine Wymann, directrice de la Kunsthalle Mulhouse pour *Trans Rhein Art*

Alain Hauss, directeur régional des affaires culturelles d'Alsace

Bernard Goy, Conseiller aux Arts plastiques de la *Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace*

Michel Samuel-Weis, adjoint au Maire de la ville de Mulhouse chargé à la Culture

50° Nord est soutenu par du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Nord, de la Drac Nord-Pas de Calais et de Lille Métropole Communauté urbaine

TRANS RHEIN ART est soutenu par la Région Alsace et la Direction Régionales des Affaires Culturelles d'Alsace